

VILLE DE QUIMPERLE - DEMANDE DE SUBVENTION 2025

Saison du202..... au..... 202.....

Votre association demande-t-elle une subvention cette année : OUI NON

Commentaires éventuels :

Notre association souhaite néanmoins recevoir l'année prochaine un dossier de demande de subvention :

OUI NON

L'ASSOCIATION

Désignation :

Sigle :

Numéro de SIRET (14 chiffres) :

Adresse du siège social stipulé dans vos statuts (sur Quimperlé obligatoirement) :

.....

Statuts : N° d'enregistrement en préfecture (RNA) :

Utilisez-vous un local communal ? OUI NON

Si oui, le ou lesquels ?

Montant de la cotisation annuelle demandée :

Catégorie					
Coût					

LES EFFECTIFS

Nombre d'adhérent.e.s pour la saison 2023/2024 : Féminin : Masculin :

Habitant.e Quimperlé : Quimperlé Communauté (Hors Quimperlé) : Extérieur :

LE BUREAU

Le/La Président.e :

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

☎Tél fixe : Tél Portable :

Email :

Le/La Secrétaire :

NOM : Prénom :

☎Tél : Email :

Le/La Trésorier.ière :

NOM : Prénom :

☎Tél : Email :

BUDGET DE L'ASSOCIATION 2023/2024

Exercice clos le :

CHARGES	Euros	PRODUITS	Euros
Achats et Fournitures		Vente de produits ou de prestations	
Fournitures administratives		Manifestation annuelle (animations, spectacle, fête)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Documentation		Bar, confiserie, repas	
Autres		Locations, ventes d'objets	
Services extérieurs		Subventions publiques	
Locations, entretiens, réparations		Ville de Quimperlé	
Assurances...		Quimperlé Communauté	
Communication / relations publiques		Conseil départemental	
Publicité, publications		Conseil régional	
Réceptions/Missions/Frais de déplacement		Etat	
Frais téléphone/Internet/frais postaux...		Autres	
Honoraires / vacations			
Impôts, taxes et autres charges		Financements privés	
Impôts et taxes		Mécénat	
Charges diverses (SACEM, SACD)		Partenariats	
		Autres	
Charges de personnel		Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts		Cotisations / Adhésions	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, etc.)		Reprises sur amortissements et provisions	
Formations		Produits financiers, Intérêts de placement	
Charges financières et exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Intérêts des emprunts			
Frais financiers			
Charges exceptionnelles			
Dotations		Reprises	
Dotation aux amortissements et aux provisions			
TOTAL CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires...)		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, matériels...)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
TOTAL		TOTAL	

Solde global des comptes au / /2024 :€

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2024/2025

CHARGES	Euros	PRODUITS	Euros
Achats et Fournitures		Vente de produits ou de prestations	
Fournitures administratives		Manifestation annuelle (animations, spectacle, fête)	
Eau, gaz, électricité		Participations usagers (cours, stages, ateliers)	
Documentation		Bar, confiserie, repas	
Autres		Locations, ventes d'objets	
Services extérieurs		Subventions publiques	
Locations, entretiens, réparations		Ville de Quimperlé	
Assurances...		Quimperlé Communauté	
Communication / relations publiques		Conseil départemental	
Publicité, publications		Conseil régional	
Réceptions/Missions/Frais de déplacement		Etat	
Frais téléphone/Internet/frais postaux...		Autres	
Honoraires / vacances			
Impôts, taxes et autres charges		Financements privés	
Impôts et taxes		Mécénat	
Charges diverses (SACEM, SACD)		Partenariats	
		Autres	
Charges de personnel		Autres produits de gestion courante	
Salaires		Cotisations/Adhésions	
Cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, etc.)		Reprises sur amortissements et provisions	
Formations		Produits financiers, Intérêts de placement	
Charges financières et exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Intérêts des emprunts			
Frais financiers			
Charges exceptionnelles			
Dotations		Reprises	
Dotation aux amortissements et aux provisions			
TOTAL CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires...)		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, matériels...)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
TOTAL		TOTAL	

Projet saison 2024/2025

Manifestation(s), projet(s) envisagé(s) :

.....

Date :Lieu :

Joindre le budget prévisionnel de la manifestation susceptible d'être subventionnée en 2025.

Le formulaire d'autorisation d'organisation de manifestation est disponible sur le site de la Ville de Quimperlé.

Montant de la subvention obtenue en 2024 et justification de son utilisation

.....

.....

.....

.....

Montant de la subvention sollicitée pour 2025 et à quelles fins

.....

.....

.....

COUP DE POUCE EGALITE

Candidature « Coup de pouce égalité » (cf. fiche explicative ci-jointe) : Possibilité de fournir des docs annexes

OUI NON

Action à détailler :

.....

.....

.....

.....

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.e

représentant.e légal.e de l'association

Certifie

- que l'association est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,

- exactes et sincères les informations du présent dossier, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,

- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. *Pour en savoir plus : Contrat d'engagement consultable en ligne, sur le site de la Ville de Quimperlé*

A Quimperlé, le

Signature représentant.e légal.e :

A retourner :

Maison des associations

Service vie associative et citoyenneté

2 bis avenue du Coat-Kaër, 29300 QUIMPERLE

Date limite de dépôt : vendredi 18 octobre 2024

Aucune demande adressée au-delà de ce délai ne pourra être prise en compte.

PIÈCES A JOINDRE IMPERATIVEMENT - ASSOCIATION

- Le numéro SIRET (**si nouveau**).
- Copie des statuts déposés en préfecture, **si nouvelle association ou modification**.
- Bilan financier 2023/2024
- Relevé des soldes bancaires au 1^{er} septembre 2024.
- Budget prévisionnel 2024/2025.
- Budget prévisionnel de la manifestation susceptible d'être subventionnée en 2025.
- Rapport d'activité et/ou Procès-Verbal de la dernière AG.**
- Pièces justificatives (factures, bilan financier), pour les associations ayant reçu une subvention exceptionnelle en 2024 pour une action spécifique.
- Relevé d'identité bancaire (RIB)**

Notice

Subvention 2025 - Coup de pouce égalité

La Ville de Quimperlé souhaite poursuivre son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes en intégrant des critères d'éga-conditionnalité dans sa politique d'octroi des subventions.

Ainsi, les initiatives et actions portées par les associations quimperloises en matière d'égalité femmes-hommes pourront être valorisées via une bonification de leur subvention.

Cette valorisation est intégrée à la demande de subvention annuelle et conservera l'appellation « Coup de pouce égalité », proposé ces deux dernières années.

Critères d'éga-conditionnalité :

Les actions proposées auront pour but la mise en œuvre de mesures destinées à mieux prendre en compte la place de chacun.e et à faire disparaître les inégalités de sexe et de genre.

- Actions de formation, de prévention, de sensibilisation autour des violences sexuelles ou sexistes et favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes (ex. sensibilisation à la problématique des stéréotypes de genre)

- Actions favorisant l'accès à la pratique sportive, culturelle, de loisirs etc... des publics féminins, dans les milieux majoritairement masculins et inversement.

- Actions favorisant l'accès des femmes dans les instances de décision majoritairement masculines et inversement.

Justificatifs à fournir :

Description des initiatives et/ou actions avec des données qualitatives et quantitatives. Les actions devront être décrites de façon claire et précise : Activités, fréquence, publics, objectifs, effectifs, perspectives d'évolution, ...